



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

DELIBERATION

2024 06 26

Séance du jeudi 3 octobre à 15h00 au siège du SIGETA

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 16/09/2024

Annulation comité défaut quorum : 24/09/2024

Nouvelle convocation : 25/09/2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 9

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 9

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, DEMONCEAU Henry, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Alban, METRAL Christelle, MORETTON Yannick, PUGIN André

Excusés : CLAUDE Josette, COTTET Danielle, DE VIRY François, DEMONCEAU Henry, MAGNIN Jean-Louis, MIVELLE Laurent, RANNARD Paul, SAFONOVA Léna, SAUGE Pascal, SEVE François, VERDONNET Christian, VINCENT Carole (Suppléante), SAFONOVA Léna (Suppléante).

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet : DM 01/2024 BIS – ANNULE ET REMPLACE DM 01/2024

Le SGC nous a informé d'une anomalie dans la prise en charge du budget avec le compte 139158.

En 2023 nous avons amorti des subventions au compte 139158 pour 5 190.18€ or il n'y a aucune subvention d'enregistrée au compte ~~139158~~

Nous devons corriger l'imputation budgétaire au 139158 en reprenant les amortissements au 139158 et éventuellement en les re-mandatant au bon compte 139.

Pour reprendre les amortissements, nous devons prévoir des crédits par une décision modificative en dépense de fonctionnement au 042-673 et en recette au 040-139158

Afin de corriger cette erreur nous devons prévoir des crédits comme indiqué ci-dessous

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
COMPTES	DENOMINATION	Montant
042 - 673	Titres annulés sur exercice antérieur	5 190.18 €
023	Virement à la section d'investissement	-15 190.18 €
		-10 000.00 €

RECETTES		
COMPTES	DENOMINATION	Montant
042-777	Recettes et quote part des subventions	-10 000.00 €
		-10 000.00 €

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		
COMPTES	DENOMINATION	Montant
040-139158	Subventions d'investissement rattachées au actifs amortissable	-10 000.00 €
		-10 000.00 €

RECETTES		
COMPTES	DENOMINATION	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	-15 190.18 €
040 - 139158	Reprise sur subvention	5 190.18 €
		-10 000.00 €

APPROUVE à l'unanimité la décision modificative n°1/2024 BIS.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,
Christelle METRAL

